

4
Assemblée Générale du 12 novembre 1955. *Lesjinet*
Rapport moral adopté par le CA du 10 novembre réuni 51. Rue Bayard à 8h30

RAPPORT MORAL PRESENTE
lors des JOURNÉES d'ETUDES de TOULOUSE
(10 au 16 NOVEMBRE 1955)

-:--:-:--:-

Monsieur le Président, Mesdames les Inspectrices Générales,
mes chers Collègues,

C'est quelquefois une épreuve difficile que de devoir
présenter devant une Assemblée Générale le rapport moral de
l'année écoulée.

Pour la septième fois, vous allez entendre le compte-
rendu du travail accompli. J'ai souvenance d'avoir moi-même
éprouvé bien des difficultés pour vous présenter un compte-rendu
qui fasse ressortir les efforts considérables qui avaient été
accomplis (car le courage et la bonne volonté ne nous ont jamais
manqué) mais qui, en même temps, ne vous permette pas trop de vous
rendre compte de ce que ces efforts, aussi généreux qu'ils aient
pu être, n'avaient pas été suivis d'effet.

Aujourd'hui, je n'ai aucun embarras ; l'année 1955 a
été une année excellente pour notre Association.

J'aimerais revenir un peu en arrière pour mieux faire
comprendre dans quelles perspectives notre action a été menée
ces dernières années et rassurer quelques inquiétudes.

L'A.N.C.E. a été fondée en 1948 comme la filiale fran-
çaise de la Fédération Internationale des Communautés d'Enfants
dont l'U.N.E.S.C.O. venait de prendre l'initiative quelques mois
auparavant. Il s'agissait alors de ne pas laisser perdre les
fruits d'expériences pédagogiques toutes diverses, riches et
dispersées à travers le monde. Il s'agissait surtout de former
une sorte de groupement d'entraide, destiné à venir d'urgence
au secours de certaines de ces communautés créées pendant la
guerre par des pionniers dont tous n'étaient pas des membres de
l'enseignement mais dont une grande partie, pourtant, appartenait
à un titre ou à un autre à l'Education Nationale. Plusieurs de
ces communautés qui avaient recueilli dans un élan généreux des
enfants victimes de la guerre, se débattaient dans des difficultés
dramatiques. Elles éprouvaient, en particulier, les plus grandes
difficultés pour s'incorporer, s'intégrer dans le fonctionnement
d'un pays qui, après les années noires de l'occupation, tendait
à revenir à une administration normale.

Pour avoir tous vécu ces années, vous savez les difficul-
tés considérables que nous avons rencontrées tant à cause des évè-
nements que des personnes. Nous n'avons pas rempli tout notre rôle
et plusieurs de ces communautés qui n'étaient pas sans mérite,
ont péri. Aujourd'hui encore, nous n'avons pas trouvé une solution

../..

valable au problème des enfants Cas Sociaux. Mais au cours de ces années difficiles pendant lesquelles, à plusieurs reprises, on a pu penser que l'Association Nationale allait périr en même temps que les communautés, nous avons élargi notre horizon. Nous nous sommes débarrassés des oeillères un peu étroites qui gênaient la vue d'un certain nombre d'entre nous. Nous avons pensé que l'Association Nationale des Communautés d'Enfants ne devait pas seulement s'occuper des enfants victimes de la guerre dont, d'ailleurs aujourd'hui, dix ans après la fin des hostilités, le nombre tend à diminuer, mais de tous les enfants qui, à un titre ou à un autre, "sont placés en internats".

Mais dans ces conditions direz-vous, à quoi correspond notre titre ? Monsieur le Recteur dans un à-propos plein d'humour et de sel, nous disait hier que ce mot Communautés avait pour lui une sonorité un peu irritante. Il nous proposait d'autres noms. Oserais-je dire malgré le respect que je dois à la plus haute autorité universitaire de TOULOUSE, que les titres qu'il nous propose ne nous satisfont pas non plus. C'est sous le titre d'Association Nationale des Communautés d'Enfants que nous nous sommes fait connaître, que nous avons lutté au coude à coude. Si aujourd'hui l'Association Nationale des Communautés d'Enfants est devenue une grande personne, nous ne le débaptiserons pas et nous resterons pour de longues années encore l'A.N.C.E.

Mais cette A.N.C.E. est devenue tout autre chose que nous n'avions imaginé qu'elle serait à l'Assemblée de la HAYE-LES-ROSES. Nous sommes devenus une plate-forme, un terrain neutre, un séminaire d'études. Oserais-je dire que, lors de nos plus grands espoirs des débuts, nous n'avions jamais pensé que l'Association Nationale des Communautés d'Enfants pourrait avoir l'avenir qu'elle a eu.

Nous restons, sans doute, une association d'entraide et nos camarades le savent bien qui nous demandent si souvent notre intervention pour résoudre telles de leurs difficultés, leur faciliter telle ou telle démarche ou les aider de l'expérience d'autres collègues à trouver la solution de leurs problèmes. Mais l'A.N.C.E. est devenue surtout la maison de tous ceux qui, quelque soit leur grade, leurs responsabilités, leur rôle dans l'éducation de l'enfant, viennent mettre en commun leurs expériences et discuter en toute amitié de leurs problèmes.

Ce matin à la Commission n° 6 qui s'occupait de l'enseignant-moniteur, je notais la composition de la salle qui comprenait des moniteurs, des instituteurs, des directeurs, des inspecteurs primaires, des inspecteurs d'académie, des inspecteurs généraux et qui tous, oubliant ce qu'ils étaient, souvent même les liens hiérarchiques qui les unissaient, s'efforçaient dans le plus chaleureuse unanimité de trouver la meilleure solution.

Je crois que l'A.N.C.E., c'est cela et que sa richesse réside justement dans cette communion.

Nous avons actuellement un double but : nous créons, si j'ose dire, une circulation à double courant ; d'une part, un enrichissement technique, pratique, pédagogique de nos adhérents, de nos établissements et, d'autre part, nous croyons pouvoir apporter aux différents responsables, qu'ils s'agissent de nos supérieurs immédiats ou des responsables des destinées de notre pays, des informations vraies, honnêtes, vivantes, sur ce que sont les besoins réels de l'enfance en difficulté. Et je profite de l'occasion qui m'est ici offerte pour dire ma particulière reconnaissance, notre reconnaissance à tous, à tous ces hauts fonctionnaires déjà surchargés de travail et qui ont accepté avec tant de gentillesse et de bonne volonté de venir s'asseoir depuis plusieurs années, avec une telle ponctualité, à notre table ronde.

Nous ne sommes pas un groupement de revendications professionnelles (il y a pour cela des syndicats) dont les représentants sont d'ailleurs aussi des nôtres et s'efforcent de trouver avec nous les solutions de certains problèmes.

Je m'efforcerai, maintenant de détailler un peu plus les différents points de notre action. Vous comprendrez que je ne puis, en quelques minutes, rentrer dans le détail d'une année entière de travail, ni décrire les innombrables démarches, les interventions, compilations auxquelles peut se livrer notre Secrétaire Administratif. Vous savez tout son dynamisme et il vous a donné au cours de ces journées un aperçu de ses talents acrobatiques. Il n'est pas inutile, cependant, de dire que si l'A.N.C.E. est sortie de ses difficultés, ce n'est pas tant à son Secrétaire Général qu'on le doit, qu'à l'heureuse désignation d'HERMANGE qui, sans doute, était né pour faire ce travail.

Je parlerai d'abord des Relations avec les différents services et les grande Organismes : Nous sommes en relation permanente avec le Ministère de l'Education Nationale. Nous avons étudié la proposition de loi sur les Maisons d'Enfants à Caractère Sanitaire. Après publication de ce texte, nous sommes intervenus auprès de la Direction du 1er degré afin que l'Education Nationale qui n'avait pas été consultée, puisse prendre position. A cette occasion, nous avons une fois de plus rappelé que, lorsqu'on légifère à propos d'enfants, sans doute les Ministères spécialisés de la Santé Publique, de la Population, des Finances, de la Justice, etc... doivent être appelés chacun en ce qui les concerne à s'intéresser aux problèmes. Mais il est impensable que ce texte concernant les enfants, puisse être élaboré sans que le Ministère de l'Education Nationale ait fait connaître son avis. En particulier lorsqu'il s'agit de la formation des éducateurs, de l'enseignement ou de l'éducation des enfants. Avec le même Ministère

..//..

nous avons eu à nous préoccuper du problème de l'Équipement Sanitaire et Social du pays. Nous avons fourni un rapport technique qui a été transmis à Monsieur le Ministre et qui été étudié de très près.

Vous savez la part que nous avons prise dans l'organisation de l'École de BOULOURIS puisque reconnaissant ainsi officiellement les efforts que nous avons faits, le Ministère de l'Éducation Nationale nous a fait l'honneur insigne de nous appeler à siéger à la Commission de recrutement des stagiaires Avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, il ne peut plus être question de collaboration. Si nous avons grandi, il ne faut jamais oublier de le dire, c'est grâce à la compréhension de la Direction de la Jeunesse et des Sports qui nous attribue chaque année la subvention indispensable à notre fonctionnement administratif, qui nous aide de toutes les manières possibles et par exemple, en facilitant comme aujourd'hui encore la tenue de nos Journées d'Études et de nos Assemblées. Dans ce beau C.R.E.P.S. de LESPINET, nous sommes une fois de plus les hôtes choyés de la Direction Général de la Jeunesse et des Sports.

N'oublions pas non plus que le budget de la Jeunesse et des Sports réserve chaque année une somme que nous voudrions plus encore importante pour subventionner l'amélioration de nos établissements.

Nous sommes intervenus aussi auprès du Ministère de la Santé Publique et de la Population, surpris de voir de nombreuses associations dont toutes ne semblent pas spécialement représentatives, membres du Conseil Supérieur de l'Aide Sociale, nous avons demandé qu'on veuille bien envisager notre représentation. Monsieur le Directeur de la Population a bien voulu écrire à notre Président et il semble qu'au moins, à titre personnel notre Président pourrait être appelé à siéger à ce Conseil.

Vous savez aussi tout ce que le fonctionnement d'une partie importante de nos établissements doit à la Sécurité Sociale. Nous nous tenons en rapport étroit avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à qui nous faisons tenir périodiquement les informations sur nos besoins et nos perspectives.

Notre travail avec le Syndicat des Instituteurs est étroit et quotidien. Aux Journées d'études de Pâques, nous avons été cordialement invités et nous avons pu, en présence de notre Président, donner une information sur nos établissements. Ces Journées, d'ailleurs, se sont terminées par des visites d'établissements. Il serait d'ailleurs peu conforme de parler seulement de "contacts" avec le S.N.I. Il vaut mieux dire collaboration constante. C'est pour symboliser cette collaboration étroite que DENUX sera rapporteur général de ces Journées d'Études. Nous participons à la rédaction des Cahiers

de l'Enfance Inadaptée et c'est grâce à la bonne volonté de BONISSEL et de MENARD que nous avons publié notre numéro spécial sur les Journées d'Etudes de l'année dernière.

Il est tout naturel aussi que nous entretenions des rapports étroits avec l'Association des Parents d'Elèves. Nous participons à la Commission de l'Enfance Inadaptée de la Seine et à la Commission Nationale. Cette action nous paraît importante pour entretenir des liens étroits entre les parents et les établissements et pour apporter aussi à l'ensemble des parents d'élèves une information sur nos établissements. La Ligue de l'Enseignement est présente à notre Conseil d'Administration et SENEZE a bien voulu dire à MACON que "la Ligue avait porté tout son intérêt à l'enfance déficiente, en accord avec l'A.N.C.E. ".

D'autre part, nous avons demandé notre adhésion à la Ligue comme association à base nationale.

J'ai terminé en ce qui concerne notre action avec les ministères et les grandes associations. Je voudrais vous parler maintenant de notre action intérieure.

BULLETIN : Vous recevez régulièrement le bulletin. Plusieurs d'entre vous ont bien voulu nous dire tout l'intérêt qu'il présentait pour eux. A partir de maintenant et afin de mettre un peu d'ordre dans une matière particulièrement riche, nous avons l'intention de grouper les problèmes par centre d'intérêt ce qui permettra une classification plus facile des textes quelquefois très divers.

NUMERO SPECIAL DE 1954 : Vous avez reçu le numéro spécial que nous avons édité grâce à la compréhension des Cahiers de l'Enfance Inadaptée. Ce numéro a eu à l'extérieur de l'A.N.C.E. un retentissement important. Notre façon d'envisager les problèmes a retenu l'attention de nombreuses personnalités et nous avons reçu des demandes de renseignements complémentaires émanant de milieux les plus divers.

PLACES VACANTES : Chaque mois, nous publions une liste des places vacantes dans les établissements qui veulent bien nous en avvertir. Cette liste qui est tirée à 1.000 exemplaires est très largement diffusée dans les différents milieux. Nous croyons savoir que cette action a porté ses fruits. Il ne s'agit pas pour nous de faire une sorte de publicité qui concurrencerait à la propagande des établissements commerciaux, mais d'informer à bon escient les différents services responsables des places disponibles dans les établissements dont nous garantissons la qualité. C'est une forme de publicité honnête, cependant, au sens propre du terme, puisqu'elle permet sans présentation tapageuse de porter à la connaissance des différents services, l'existence d'établissements ouvrant toute garantie, information qui permet à ses responsables de choisir convenablement des établissements dans lesquels ils peuvent adresser des enfants.

REPertoire des Etablissements : Cette idée a été émise l'an dernier. Nous avons l'intention d'établir une sorte de répertoire de tous nos établissements donnant un minimum d'informations quant à leur emplacement, la clientèle qu'ils reçoivent, etc... Malheureusement, après de nombreuses réunions où les aspects techniques du problème ont été soulevés, nous avons bien dû reconnaître que l'édition d'un pareil ouvrage demandait des compétences techniques et aussi des moyens que nous ne possédons pas. Nous avons pendant un temps, craint de ne pouvoir mener à bien le travail entrepris. C'est grâce à l'extrême obligeance de BONISSEL qui a bien voulu nous apporter l'aide de sa grande expérience que nous avons pu reprendre l'affaire. Nous espérons que l'ouvrage paraîtra dans les premiers jours de l'année prochaine.

REUNIONS REGIONALES : Vous savez tout ce que nous attendons des réunions régionales. Dans une association comme la nôtre groupant des gens qui ont peu de liberté et encore moins de moyens, il est difficile d'obtenir sur le plan national une activité soutenue. La meilleure preuve en est la réunion d'aujourd'hui à laquelle un grand nombre de nos camarades retenus par leurs obligations n'a pu assister. Pour palier à ces inconvénients, nous avons porté notre effort sur un découpage du territoire national et nous avons constitué des sections provinciales. Toutes ces sections n'ont pas une vie aussi riche. Une des premières qui a été constituée est :

La région de PROVENCE dont le responsable est Mr. BOURGUET. Cette section a déjà fait plusieurs réunions qui peuvent servir de modèle. A la dernière réunion, 17 maisons ont été représentées. Les stagiaires de SURESNES et de BOULOURIS assistaient à la réunion. De plus, différents fonctionnaires de la région avaient honoré la réunion de leur présence.

Suivant la formule qui, maintenant, semble devoir être adoptée, la réunion était divisée en deux parties : une première partie publique où la parole est donnée à des personnalités importantes traitant de sujets généraux (par exemple pour la région de Provence, le Professeur CREMIEUX et Monsieur Paul JUIF ont pris la parole) et une demie journée est réservée aux problèmes particuliers des établissements. Le Secrétaire se tient alors à la disposition des collègues pour répondre aux questions qui lui sont posées. Cette formule semble devoir être retenue. Lorsque la réunion a été valable, les différents exposés peuvent être imprimés dans les Cahiers de l'Enfance Inadaptée.

Région de Normandie dont le responsable est Monsieur LAMARRE. Cette section est en pleine formation. Elle s'est heurtée à quelques difficultés ; une première réunion a été rendue difficile par les conditions atmosphériques, la circulation étant à peu près impossible. Une réunion prochaine est prévue.

Région de Bretagne : Responsable, Monsieur LE GUEN. Cette région a tenu une première réunion qui avait pour but de créer la section régionale. Elle a été modeste mais nous donne l'espoir d'une action possible dans les mois à venir.

Région de l'Ouest : Responsable Monsieur LEVRAUD. La presque totalité des maisons ont été représentées à ses journées. Les discussions ont porté sur l'organisation pédagogique des établissements. Nous pensons qu'il y a là aussi possibilité d'une section régionale très active.

Région Bourgogne-Franche-Comté : Ici la section existe depuis longtemps. Elle est active. Elle s'est réunie il y a quelques semaines pour discuter justement des questions mises à l'Ordre du Jour pour les présentes Journées d'Etudes.

Région Toulouse : Responsable Monsieur ALGLAVE. Cette région existe depuis longtemps. Elle a en fait été créée par Monsieur LAGARDE sur le canevas des Centres d'Entraînement. Il serait déplacé de dire que c'est une région active et qui travaille. La parfaite organisation des Journées d'Etudes de ces jours-ci en est la preuve. ALGLAVE et LAGARDE constituent un tandem extrêmement efficace et il faut bien dire aussi que les habitudes de travail en commun qui avaient été lancées dans cette région par les Centres d'Entraînement à initiative de notre ami LAGARDE, nous ont été extrêmement utiles. Chaque année, cette région fait une réunion toujours réussie et toujours fructueuse.

Nous pouvons regretter l'absence de réunions pour la région Rhône-Alpes qui groupe pourtant de nombreuses maisons. Peut-être sommes-nous dans cette région trop riches de personnalité et n'ont-elles pas pu comme ont su le faire ALGLAVE et LAGARDE, réunir leurs énergies en faisceau.

Nous espérons cependant vivement que l'année 1956 verra une ou plusieurs réunions locales valables.

Il en est de même pour le Nord et l'Est où, à la vérité, notre organisation est encore un peu faible bien qu'une première réunion ait eu lieu déjà à LUCHEUX. Nous espérons que, là aussi, une action efficace sera entreprise.

Une seule région n'a absolument pas fonctionné: C'est la région Parisienne. J'aimerais trouver là des excuses et des raisons à ce non fonctionnement mais je suis fort gêné parce que le responsable n'a pas fait son travail et que le responsable est justement votre Secrétaire Général.

Espérons que l'an prochain nous n'aurons pas d'excuses à présenter pour la région de Paris, mais au contraire un beau programme de réalisation.

Il faudra aussi penser à une organisation qui couvrira le centre de la France.

Ces réunions provinciales doivent être la base même de notre travail. Elles sont nécessaires pour faire naître les échanges d'idées, pour lancer des sujets d'études, peut être davantage encore pour permettre des rencontres

.../...

amicales. La période héroïque de la guerre est terminée, celle pendant laquelle les responsables des communautés, (la plupart d'ailleurs eux-mêmes dans une situation plus ou moins régulière) vivaient repliés sur eux-mêmes dans leur communauté avec leurs enfants. Si ces temps sont révolus l'isolement existe toujours pour certains de nos camarades. Il faut que les réunions régionales les aident à se sentir membres de la grande communauté qu'est l'A.N.C.E. Sans doute, nous nous réunissons pour travailler, mais je sais précisément dans cette salle, des collègues qui ont trouvé dans la seule fréquentation de quelques camarades attachés comme eux à la même tâche la force suffisante pour surmonter leurs difficultés.

Avant de nous séparer, nous aurons à décider du lieu de la prochaine réunion. Nous devons aussi fixer le thème et les sujets. Il semble souhaitable qu'au cours de l'année 1956; lorsque les grandes lignes auront été fixées, les sujets d'études soient au préalable étudiés par les sections provinciales.

Je voudrais maintenant fixer avec vous les grandes lignes du plan de travail 56. Nous continuerons notre action pour lutter avec toutes les grandes organisations pour obtenir un budget décent de l'Education Nationale. Nous voudrions aussi parvenir à une répartition équitable des crédits alloués pour l'amélioration des établissements afin que ces subsides puissent aller dans une plus large proportion aux établissements groupés à l'A.N.C.E. Nous serons vigilants pour que des textes comme celui concernant des maisons d'enfants à caractère sanitaire, ne puissent être publiés sans que l'Education Nationale ait pu donner son avis. Nous souhaitons aussi poursuivre notre lutte pour que les établissements privés qui ne donnent aucune garantie de compétence, mais qui, par contre, permettent des bénéfices scandaleux, ne puissent pas continuer à se multiplier; qu'au contraire, de sévères mesures puissent être prises pour leur contrôle.

Dans la même perspective, nous souhaitons la modification des textes prévoyant l'ouverture des établissements et la qualification du personnel afin que les parents en difficulté puissent trouver pour leurs enfants un nombre d'établissements suffisants qui donnent toutes garanties de compétence, de qualité et de neutralité. Enfin, nous pensons porter notre effort spécialement sur l'élargissement de l'action des réunions provinciales.

Mais allez maintenant avoir à procéder aux élections. Avant de quitter cette tribune, je dois vous annoncer que je suis dans l'obligation de vous remettre mon mandat de secrétaire général, bien qu'il ne soit pas encore parvenu à expiration. Lorsque Chauvet a été contraint de se retirer par suite de son éloignement en province, j'ai accepté bien volontiers de prendre sa succession. Il me laissait d'ailleurs une situation parfaitement claire, une association en plein essor. Il avait imprimé

à l'A.N.C.E. un mouvement ascendant qu'il s'agissait seulement de maintenir. Je m'y suis employé de toutes mes forces pendant trois ans. Je vous demande aujourd'hui l'autorisation de me retirer. Vous savez que je suis moi-même directeur d'une communauté d'enfants. Comme j'assume, par ailleurs, le secrétariat de la Fédération Internationale des Communautés d'Enfants, c'est trop et je suis contraint de prendre sur le temps que je devrais consacrer à mon propre établissement pour m'occuper de l'Association. Je vous demande de transmettre cette charge à un autre. J'ai assumé bien volontiers le Secrétariat de l'A.N.C.E. Et j'avoue une certaine fierté des résultats acquis. Je dois dire que j'ai été magnifiquement aidé non seulement par la bienveillante habituelle de notre président qui m'a toujours soutenu de ses conseils comme de son action et surtout par le travail acharné et efficace d'Hermange et des deux secrétaires. Mais, en toute honnêteté, je dois maintenant penser un peu plus à ma propre communauté et passer les responsabilités à un collègue.

Bien que ceci ne soit absolument pas permis, puis-je m'autoriser à vous suggérer un successeur. Je lui en ai déjà parlé. Je sais toutes les charges qu'il assume déjà mais je sais aussi qu'il a suivi jour par jour notre action, qu'il connaît parfaitement les problèmes et que, lorsque vous l'aurez élu (si vous croyez devoir me suivre dans ma proposition) la continuité de l'action sera assurée.

Je vous propose donc, malgré son avis, la candidature de mon camarade Lacapère.

Monsieur le Président, Mesdames les Inspectrices générales, chers camarades, avant de me retirer de cette tribune et du poste de secrétaire général, permettez-moi de vous dire toute la joie que j'ai pu retirer de mon travail malgré les conditions quelquefois difficiles, grâce à cette entente, à cette amitié, à cette confiance réciproque à cette bonne volonté agissante qui est et restera la caractéristique de notre association.

F. CORTEZ

Secrétaire Général sortant
